

Règlement de sélections pour les 49^{es} Championnats du monde à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Préambule

Seuls les joueurs de **nationalité suisse**, affiliés à la FSSc ou à une fédération étrangère, peuvent représenter la Suisse lors des épreuves Elite duplicate et classique.

1. Critères de sélection

1.1 Elite duplicate – catégories adultes

Sont sélectionnés d'office dans les catégories adultes :

1. Les joueurs sélectionnés hors quota. Ces joueurs sont :
 - a. Les anciens champions du monde Elite toutes catégories,
 - b. Les champions du monde Elite en titre par catégorie,
 - c. Les cinquante premiers joueurs du classement international FISF de Scrabble duplicate arrêté au 31 mars 2020.

Sont ensuite sélectionnés :

2. Les n joueurs de chaque catégorie adulte (E, S, V, D) non déjà sélectionnés au point 1.1.1, les mieux classés au classement international FISF de Scrabble duplicate arrêté au 31 mars 2020 :
 - a. En catégorie Espoir : 4 titulaires et 1 remplaçant
 - b. En catégorie Sénior : 8 titulaires et 4 remplaçants
 - c. En catégorie Vermeil : 3 titulaires et 1 remplaçant
 - d. En catégorie Diamant : 2 titulaires et 1 remplaçant

1.2 Elite Duplicate – catégories jeunes

La catégorie Cadet regroupe l'ensemble des joueurs Cadet, Benjamin et Poussin.

Sont sélectionnés d'office dans les catégories jeunes :

1. Les joueurs sélectionnés hors quota (critères identiques à ceux des adultes, cf. point 1.1.1).
2. Sont ensuite sélectionnés dans les catégories Junior et Cadet, les n joueurs, non déjà sélectionnés au point 1.2.1, les mieux classés au classement suisse des jeunes arrêté au 31 mars 2020 :
 - a. En catégorie Junior : 4 titulaires et 1 remplaçant
 - b. En catégorie Cadet : 7 titulaires et 2 remplaçants

Ces joueurs doivent remplir cumulativement les critères suivants :

- a. Avoir atteint respectivement 80% et 70% au classement suisse des jeunes arrêté au 31 mars 2020,

- b. Avoir aidé au tournoi organisé par les jeunes (2 mai 2020). La CJ est compétente pour traiter des demandes éventuelles de dérogation.
- c. Avoir participé à au moins 5 tournois du classement suisse des jeunes (3 tournois homologués, 1 partie jeune et les Championnats suisses des jeunes du 8 mars 2020)

1.3 Elite classique – toutes catégories

Sont sélectionnés les 4 joueurs suisses les mieux classés au Championnat suisse de Scrabble classique (8 décembre 2019). Sont considérés comme remplaçants les 2 joueurs non déjà sélectionnés les mieux classés au classement international FISF de Scrabble classique arrêté au 31 mars 2020.

2. Aides financières

La finance d'inscription aux épreuves Elite duplicate et classique est prise en charge par la FSSc pour tous les joueurs titulaires, remplaçants et candidats.

Les titulaires qui déclinent leur sélection, les remplaçants non appelés à remplacer un titulaire, les candidats ainsi que tout joueur n'ayant pas effectué au moins deux activités FSSc (une pour les catégories C, J, D) avant le 30 juin 2020 ne reçoivent aucune aide financière.

2.1 Elite duplicate – catégories adultes

Les participants (E, S, V, D) à l'épreuve duplicate, titulaires ou remplaçants, reçoivent une aide financière de 300.- CHF.

2.2 Elite duplicate – catégories jeunes

Les participants (J, C) à l'épreuve duplicate reçoivent une aide financière qui varie selon le tableau ci-après. Chaque jeune sélectionné contribue également personnellement au financement de son séjour par la vente d'articles et/ou produits fournis par la FSSc.

100% correspond à une prise en charge intégrale du voyage et du séjour.

Critère	Aide financière
1 ^{er} Junior et 1 ^{er} Cadet au classement suisse des jeunes :	75 %
2 ^e Cadet au classement suisse des jeunes :	60 %
2 ^e Junior au classement suisse des jeunes :	50 %
3 ^e Cadet et 3 ^e Junior au classement suisse des jeunes :	40 %
Autre critère de sélection (titulaire ou remplaçant) :	25 %
Autre critère de sélection (candidat) :	10 %

Remarque : Une fois attribuées, les aides financières ne varient plus suite à un désistement ou toute autre raison, même en cas de force majeure.

2.3 Elite classique – toutes catégories

Les participants à l'épreuve classique, titulaires ou remplaçants, reçoivent une aide financière de 300.- CHF.

Remarque : Si un joueur est sélectionné à la fois au duplicate et en classique, il cumule les aides financières prévues par le présent règlement.

3. Diffusion de la sélection et procédure

La sélection est diffusée sur le site internet dans la semaine qui suit la date de fin de sélection et les sélectionnés sont avisés par courrier dans le même délai.

3.1 Désistements

Si un titulaire de la sélection sait qu'il ne participera pas à l'épreuve Elite des Championnats du monde, il doit impérativement en informer le comité FSSc par écrit, dans un délai de 10 jours après réception du courrier annonçant sa sélection.

Remarque : Les titulaires et remplaçants de première série ne peuvent en aucun cas décliner leur sélection pour prendre part à un tournoi open.

3.2 Remplacements

En cas de désistements, les remplaçants complètent la sélection.

Si un remplaçant convoqué sait qu'il ne participera pas à l'épreuve Elite des Championnats du monde, il doit impérativement en informer le comité FSSc par écrit et au plus vite, pour que celui-ci puisse convoquer les remplaçants suivants.

3.3 Candidatures

Les candidatures sont étudiées, selon leur type, par la CJ ou la CCT en collaboration avec le comité FSSc.

Elles sont à adresser par écrit dans un délai de 10 jours après diffusion de la sélection au secrétariat de la FSSc (secretariat@fssc.ch).

4. Cas non prévus

Le comité FSSc se réserve le droit de trancher tout cas non prévu par le présent règlement.